

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2014

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, GERBAUD, ROULLEAU, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mr Michel GABORIT a été désigné secrétaire de séance.

1 – TRAVAUX EN REGIE POUR L'AIRE DE LOISIRS DE LA METAIRIE ET DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL (089-14)

Pour passer en régie les petites dépenses effectuées (gazon, panneaux, bois, chevrons, rondins, ciment, vis) au niveau de l'aire de loisirs de la Métairie, une décision modificative n°4 du budget communal est nécessaire. Elle s'équilibre à 6 262 € tant en fonctionnement qu'en investissement, incluant le temps passé en personnel communal.

2 – MUTUALISATION DE L'INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

La loi Alur met fin au 1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat à toutes les communes compétentes dès lors qu'elles appartiennent à une communauté de 10 000 habitants et plus. La mutualisation de l'instruction des documents d'urbanisme se fera, à partir de janvier 2015, à la Communauté de communes du Pays de Pouzauges qui a recruté un responsable de service et deux instructeurs. Une convention sera à signer entre la Communauté de Communes et la commune pour autoriser le nouveau service à instruire les actes d'urbanisme.

Le Conseil Communautaire va en délibérer à sa réunion du 16 décembre. Le conseil municipal prendra une délibération au mois de janvier pour répartir les missions entre

les services de la commune et le service intercommunal.

3 – POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ENTREPRISE BRIAND A LA SALLE DE SPORTS

Mr le Maire informe le conseil que les plaques translucides de la salle de sports ont été changées mais que le problème de fuites n'est pas résolu. Un chef d'équipe de l'entreprise BRIAND est venu sur place pour voir les améliorations à apporter. Les joints en caoutchouc qui sont présents sur les boulons qui lient les panneaux sandwichs bleus à la structure métallique sont peut-être défectueux. Une expérience va être tentée sur la première travée en recouvrant la jointure des tôles avec une nouvelle partie en forme de U et en changeant les joints. D'un commun accord avec l'entreprise, la facture n'a été réglée qu'à 90 %, le reste sera soldé après avoir trouvé une solution afin que la toiture soit étanche.

4 – POINT SUR LES ACHATS EVENTUELS DE TERRAIN

Mr le Maire rappelle au conseil que les propriétaires de la parcelle cadastrée ZT 74, située à proximité du cimetière « dit protestant » sont vendeurs. La commune envisage d'y installer un petit parking et une nouvelle entrée attenante, l'accès direct du côté route présentant quelques dangers. Un courrier leur a été envoyé pour faire une proposition d'achat. Un accord devrait être transmis rapidement en Mairie. Une délibération sera à prendre à la prochaine réunion de conseil.

5 – UTILISATION DU PARKING DEVANT L'ENTREE PRINCIPALE DU FOYER RURAL ET DE LA SALLE DE SPORTS

Lors de manifestations au foyer rural ou dans la salle de sports, des véhicules stationnent devant les salles. Les manœuvres présentent un danger réel pour les piétons (et les enfants en particulier) circulant dans cet espace. De ce fait, la commission bâtiments qui a réfléchi à la problématique, suggère la pose de plots au droit de la cuisine afin que le plateau entre la salle de sport et le foyer rural soit exclusivement piétonnier. Le conseil, après en avoir débattu, propose que des tests soient effectués.

6 – ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'accueil se fera le vendredi 16 janvier, à 18 H 30, au foyer rural. La commission Culture – Education - Animation se réunira le 5 janvier à 20 h 30 afin d'en définir la forme. La population recevra une invitation aussitôt après.

7 – BULLETIN MUNICIPAL

Mr PRUGNEAUX, responsable de la mise en page, a remis à l'imprimerie FROGER de Chantonnay, les différents textes. Le bulletin devrait être édité et distribué à la mi-janvier.

8 – REFLEXIONS SUR LES TRAVAUX EVENTUELS 2015.

☞ entretien des chemins ruraux transférés à la Commune, suite à la dissolution de l'Association Foncière : Mr CHATEIGNER informe le conseil que certains chemins, qui souvent desservent des champs, sont très abimés. Pour leur entretien, il pourrait être envisagé d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Les conseillers sont amenés à réfléchir sur cette éventualité pour le vote des taux de 2015.

☞ panneau d'affichage pour les manifestations : L'emplacement le plus approprié serait à l'entrée du bourg en venant de St-Prouant. Madame Anne GODREAU et Mrs Michel GABORIT et Olivier SACHOT prendront contact avec les associations avant la réalisation du support.

☞ plan de signalisation des entrées du bourg en lien avec l'agence routière de Pouzauges : suite aux observations de la commission voirie du 19 novembre, un rendez-vous a été pris avec le responsable, Mr Michel FOURNEL, le mardi 6 janvier, à 17 H 30, à l'agence routière.

☞ réflexion sur la sécurité en traversant le bourg : La commission voirie se réunira le samedi 20 décembre, à 16 H devant la mairie, afin de poursuivre la réflexion sur la sécurité en traversant le bourg, pour l'aspect vitesse essentiellement.

☞ Bâtiments : Sont à prévoir :

- Garage du logement 4 bis Place de l'église : la toiture,
- Cabinet médical : une partie de la toiture,
- Logement 53 rue de Rochereau : remise en état de tuiles
- Salle de sports : le sol et le relamping après la remise en état de la toiture,

Sur proposition de Mr Joël CHATEIGNER, le conseil accepte de mettre un cahier au bar de la salle de sports et un autre au bar du foyer rural, pour permettre aux associations de mentionner les problèmes de salles.

- Bibliothèque : la pose d'un linoléum est demandée pour la 2^{ème} partie qui est actuellement en carrelage et froide pour les enfants. Mme Anne BRAUD, responsable de la bibliothèque souhaite qu'à l'avenir, un budget soit alloué à la bibliothèque, pour l'achat de livres et les diverses animations. Le conseil accepte.

- Accueil Périscolaire « Sans Soucis » : l'isolation phonique apporte satisfaction sur la 1^{ère} partie. La 2^{ème} partie sera à budgétiser en 2015.

- Restaurant scolaire : Une isolation phonique sera également à prévoir sur une partie du bâtiment.

9 – TELETHON

Mr le Maire remercie les élus qui ont tenu des permanences le vendredi soir. Le résultat financier (qui se présente de très bonne manière) sera connu après le match amical de palets contre le club de Chantonay, le vendredi 19 décembre, au profit du téléthon. Un courrier de remerciement sera également transmis aux responsables d'associations et aux différentes personnes ou entreprises qui ont soutenu cet élan de solidarité.

10 – CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'EAU

Du 19 décembre au 18 juin 2015, les acteurs de l'eau et le public sont consultés sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), sur le projet de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire Bretagne pour la période 2016-2021 et sur les plans d'actions pour le milieu marin. Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr.

11 – FAMILLES RURALES

Mr Michel Vincendeau, Président de Familles Rurales Intercommunales a réuni les maires des communes concernées (Chavagnes-les-Redoux, Tallud-Ste-Gemme et Monsireigne) pour exposer diverses possibilités sur le devenir de l'association. Les clubs des anciens, les foyers de jeunes et le transport scolaire de Chavagnes-Monsireigne dépendent de Familles Rurales. La réunion a eu lieu en mairie de Monsireigne, le lundi 15 décembre. Une prochaine aura lieu en présence des différentes structures pour trouver une solution.

12 – PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Elles ont été fixées les :

- mardi 27 janvier,
- mardi 24 février,
- lundi 30 mars,
- mardi 28 avril,
- mardi 26 mai,
- mardi 30 juin

13 – ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les dates des élections sont fixées les 22 et 29 mars 2015.

14 – THERMOGRAPHIE

Les deux permanences tenues en mairie en décembre ont remporté un franc succès, peut-être trop, toutes nos excuses pour celles et ceux qui ont dû patienter ou repartir sans leur thermicarte. Michel Gaborit et Michel Bocquier proposent une 3^{ème} permanence le samedi 24 janvier, de 9 h à 12 h à la mairie. Cette information sera redonnée à la population.

Vu le secrétaire de séance,
Le maire
Michel Bocquier